

COMPTE-RENDU DU BUREAU DU CST DU 4 OCTOBRE 2022

Le Bureau du CST s'est réuni le 4 octobre 2022 de 20 heures 30 à 23 heures .

Étaient présents Jean et Michèle BEAUDRY, Alain LACASSIE, Gérard MIQUEL, Ghislain LOMBARD, Eugène MAUREL, Christian FOULON, Coralie PERROCHAIN, Michel PAZOS, Sun WAI SONG, Aurora COSTA (en fin de réunion), Michel RANSOU

Françoise POUJET était excusée.

1 INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU : issu du vote unanime de désignation du tiers entrant lors de l' AG du 24 septembre 2022, le nouveau Bureau du CST se compose de Mmes et MM Jean et Michèle BEAUDRY, Aurora COSTA, Alain LACASSIE, Ghislain LOMBARD, Eugène MAUREL, Gérard MIQUEL, Michel PAZOS, Coralie PERROCHAIN, Françoise POUJET, Michel RANSOU, Sun WAI SONG.

Il est déclaré installé.

2 ATTRIBUTION DES FONCTIONS : elles sont définies selon le tableau ci-après :

PRESIDENT Michel RANSOU				
VICE PRESIDENT Gérard MIQUEL				
SECRETAIRE Coralie PERROCHAIN				
TRESORIER	LICENCES	GESTION / CONTRÔLE DES PLONGEES	RELATIONS EXTERIEURES	INFORMATION
Alain LACASSIE	Michèle BEAUDRY	Michèle BEAUDRY	Coralie PERROCHAIN	Myriam MOSCA
Michèle BEAUDRY		Coralie PERROCHAIN		
Aurora COSTA				
MATERIEL	COMPRESSEUR	TIV	BATEAU	VOYAGES
Gérard MIQUEL	Nicolas DIVETAÏN	Gérard MIQUEL	Jean BEAUDRY	Françoise POUJET
Jean BEAUDRY		Ghislain LOMBARD	Ghislain LOMBARD	Ghislain LOMBARD
Ghislain LOMBARD		Claude BADEE		Eugène MAUREL
Sun WAI SONG		Jean BEAUDRY		
Stéphane GALBARDI		Pierre HOLUIGUE		
		Vincent PLATEL		
		Michel PAZOS		
		Michel RANSOU		
RESPONSABLE TECHNIQUE	BIO	APNEE		
Michel PAZOS	Jean-François RUHL	Philippe NAUDIN		
Enfants Patrick DAVEAU				
N 1 David CYPERS				
N 2 Cédric PETERSON				
N 3 Jean Pierre ATTHAR				

Christian FOULON présente sa démission au sein de l'équipe chargée du matériel. Sun WAI SONG se porte volontaire pour intégrer cette équipe, en demandant que les formations et informations sur le matériel lui soient fournies.

Aurora COSTA montre son intérêt pour la gestion des finances du Club, dans l'idée de prendre la succession d'Alain LACASSIE d'ici à deux ans

3 FINANCES : la mairie de TARBES vient de verser les 2 000 € promis pour le voyage des enfants à ROSAS.

COGNAC va régler 230 plongées sur deux week-ends à 21 € l'unité, moins un plein de carburant, à ne pas se faire facturer par la station littorale. Le Club doit six journées à Manech.

Avoir en compte courant : 35 579 €

Avoir sur livret : 21 336 €

Titres Crédit agricole : 5 636 €

4 EFFECTIFS : 106 adhérents sur 2021/2022, plus 25 déjà inscrits pour 2023. Le Club est complet pour les enfants, les N1 et les N 2.

5 SUITES A DONNER A L'AG DU 24 SEPTEMBRE 2022 : le procès-verbal de la séance va être communiqué à la Préfecture, qui doit en accuser réception.

Il apparaît que lors de l' AG, il a été omis de présenter au vote explicite le projet de tarif pour 2022/2023. Un débat s'ouvre sur le report de dix à douze de la gratuité des plongées suivantes à HENDAYE. Finalement, décision est prise de reporter cette mesure à l'année prochaine, les autres dispositions du tarif 2022/2023 restant inchangées, notamment les TIV à 8 €.

6 TRAVAUX AU REZ DE CHAUSSEE DU LOCAL : les consultations sont en cours, mais le projet n'est pas abouti. Décision est prise d'organiser une réunion avec les responsables du matériel (dont Nicolas DIVETAIN) le mercredi 12 octobre à 20 heures 30 pour finaliser le projet, en privilégiant l'examen de la sécurité dans l'emploi du compresseur, et la commodité dans la manutention des blocs.

7 TELETHON : le Club a reçu son dossier pour participer à l'édition 2022. La situation s'annonce délicate. En 2021, à SEMEAC, le Club, après une forte mobilisation pour proposer des baptêmes de plongée, a recueilli 20 €, ce qui est dérisoire et démotivant.

Après débat, et au vu de l'indisponibilité des piscines, il est retenu d'organiser au Club une soirée festive lors de laquelle les dons seront recueillis pour le Téléthon auprès des participants, majorés d'une contribution du CST.

8 BATEAU : Manech a remplacé le filtre à gas-oil, après quoi le bateau s'est trouvé mieux. Son remplacement demeure à l'ordre du jour. A court terme, il faut lui porter un extincteur de cabine, et des consignes à insérer dans le classeur plastifié du poste de pilotage.

Le CIC a enfin répondu favorablement à notre demande de prêt de 60 à 70 000 €, mais avec des conditions : hypothèque sur le nouveau bateau, caution personnelle d'adhérents volontaires. Un appel aux adhérents va être lancé.

Le Crédit agricole n'a rien dit. Il est relancé.

Quant à trouver un nouveau bateau, pour l'instant, le contact avec les chantiers n'a rien donné : ils ne proposent que du neuf, de 120 à 140 000 €, hors de portée. Rien d'occasion. Contact a été pris avec un intermédiaire, qui a trouvé un bateau de pêche d'occasion en aluminium, avec hydrojet, pour 50 000 €... On cherche toujours, notamment par le truchement de Pierre IRIGOYEN, notre mécanicien d' HENDAYE.

9 CALENDRIER 2023 DU BATEAU POUR LA BASE FEDERALE : Coralie se charge de collecter les infos en vue de les transmettre à Philippe CONSTANTIN.

10 QUESTIONS DIVERSES :

10-1 : Demande est faite de compléter les cas de réservation au calendrier par les dates des fosses à TOULOUSE, afin que les élèves s'y inscrivent dès que possible (Myriam).

10-2 Demande est faite de purger le site du Club des informations les plus anciennes (Myriam MOSCA et Michel RANSOU)

10-3 Conseil est donné de préparer pour chaque bureau une feuille de présence avec émargement.

10-4 Explication est donnée du rôle et de la situation de Manech au sein du Club.

10-5 Michel PAZOS et Vincent PLATEL participeront au prochain stage de recyclage TIV avec Serge VERN.

10-6 : l'inventaire du matériel a été réalisé par Christian, Ghislain et Gérard.

Permanences :

le 8 octobre Gérard MIQUEL

le 15 octobre Alain LACASSIE

le 22 octobre Aurora COSTA et Coralie PERROCHAIN

le 29 octobre Gérard MIQUEL

le 5 novembre Sun WAI SONG et Aurora COSTA

Prochain Bureau le mercredi 9 novembre 2022 à 20 heures 30